



## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

### (« Cahier des Charges » Compétition de Conférence)

#### Composition de la commission mixte nationale

FFG : Nicolas TORDI – Marianne ASSADI- Jean-Jacques EECKHOUTTE (coordonnateur)  
 FF Sport U : Laurent LEBLANC (AS Rouen UC) – Jeanne RIZZA (Université Paris 12) – Philippe REBOT (FFSU)

#### ORGANISATION MATERIELLE

**Le matériel de la compétition doit répondre aux normes FFG en vigueur (brochure fédérale niveau performance).**

Adaptations possibles : Des adaptations matérielles sont possibles pour garantir la sécurité des gymnastes et le bon déroulement de la compétition ex ajout de sur tapis pour les réceptions, réceptions en fosse, .... **Dans ce cas les adaptations mises en place doivent être précisées au procès-verbal de la compétition**

#### ORGANISATION DU JURY

GAM / GAF	JURY D	Niveau 4 ou 3
GAM / GAF	JURY E	Niveau 2 mini en phase qualificative

Chaque A.S. doit fournir au moins un juge par équipe. Chaque juge ayant été recyclé. L'absence de juge entraîne une pénalisation de 10 points sur le total de l'équipe que ce soit lors des phases qualificatives ou lors du championnat de France.

Deux juges au minimum doivent officier à chaque agrès. Un responsable du jury GAF et GAM doivent être identifiés avant le début de la compétition. Les noms et niveaux de juges seront donnés à l'organisateur 15 jours avant la compétition ; l'organisateur devra compléter si nécessaire ou demander aux AS inscrites de venir éventuellement avec plus d'un juge par équipe.

**PROCES VERBAL** (à retourner à la FFSU en même temps que les résultats de la conférence & la composition du jury : nom, AS, niveau). Préciser dans ce cadre les adaptations mises en place avec signatures des responsables d'équipes, les noms coordonnées et signatures des responsables de jury GAM et GAF.

<b>PROCES VERBAL</b>		
Conférence :	Date	Lieu
RESPONSABLE JURY		
GAF	GAM	

#### Composition du jury :

NOM - PRENOM	AS	Niveau

